Commune d'Aixe-sur-Vienne

Arrêté du Maire

N° 33/2026

Objet : Fin de Fonction Régisseur de recettes du Cimetière

Le Maire de la Commune d'AIXE SUR VIENNE,
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22,
Vu les articles R1617-1 à R1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020/30 en date du 25 mai 2020 autorisant le Maire à créer des régies communales en application de l'article L2122-22 al.7 du code général des collectivités territoriales,
Vu les arrêtés du Maire n°217/2015 du 9 octobre 2015 et n°9/2021 du 5 mai 2021 instituant une régie municipale de recettes pour l'encaissement de divers produits du cimetière,
Vu l'arrêté 9/2023 en date du 7 avril 2023 portant nomination d'un régisseur titulaire et d'un mandataire suppléant pour la régie de recette du Cimetière,
Vu la délibération 130/2026 du conseil municipal en date du 1ER octobre portant suppression de la régie de recettes du cimetière ;
Vu l'avis du comptable assignataire en date du 15 septembre 2026,

ARRÊTE :

Article premier :
Il est mis fin aux fonctions de régisseur titulaire de Monsieur Philippe FOSSE, et aux fonctions de mandataire suppléant de Madame VILLENEUVE Julie.

Article 2 :
La Directrice Générale des Services et le comptable public assignataire de la Ville d'Aixe sur Vienne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Aixe-sur-Vienne, le 06/10/2026

Le Maire,

René ARNAUD,

MAIRIE D'AIXE-SUR-VIENNE (Hte-Vienne)

Le Régisseur titulaire,

Vu pour acceptation

Le mandataire suppléant

Vu pour acceptation

Mis en ligne le 27 octobre 2026